

Étude conjointe des adaptations du Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants au regard de la COVID-19

**mettons fin
au mariage
des enfants**
Une voix. Une chance. Un avenir.

Note de synthèse – novembre 2021

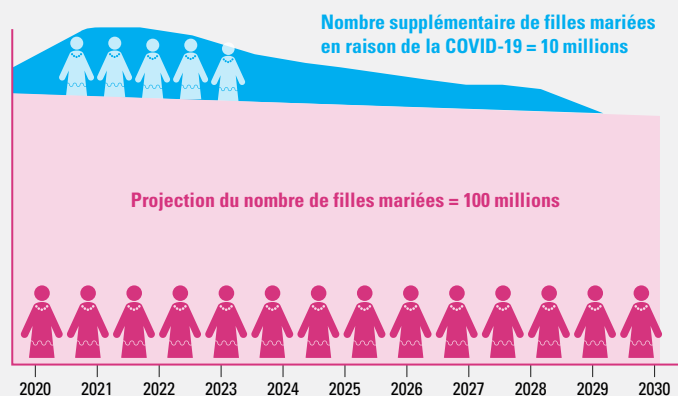


Crédit photo: © UNICEF/UN0536554/Haleem

Le Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants a été conçu pour une durée de 15 ans (2016-2030) afin de contribuer à l'objectif de développement durable 5.3 (« Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants »). La pandémie de la COVID-19, qui est survenue au tout début de la 2e phase (2020-2023) du Programme mondial, a entraîné de profondes répercussions sur la vie quotidienne des filles, notamment sur leur santé physique et mentale, sur leur éducation et sur la situation économique de leur famille et leur communauté. Selon les estimations, jusqu'à 10 millions de filles supplémentaires pourraient être victimes de mariage précoce d'ici à 2030 en raison de la pandémie.

Les bureaux de l'évaluation de l'UNFPA et de l'UNICEF ont mené une analyse conjointe des adaptations apportées au Programme mondial pour faire face à la crise de la COVID-19. Les résultats de cette étude permettront de procéder à de nouvelles adaptations et améliorations pour que le programme continue d'atteindre ses objectifs dans des contextes changeants et puisse accélérer le rythme de ses interventions au cours de la Décennie d'action pour mettre fin au mariage d'enfants.

Les données relatives au mariage d'enfants ont évolué de manière significative du fait de la pandémie de la COVID-19



Fermetures d'écoles

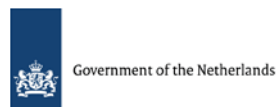


Pauvreté et insécurité



Interruptions des services de prévention et de protection

Source : Fonds des Nations Unies pour l'enfance, COVID-19: A threat to progress against child marriage, UNICEF, New York, 2021



▲ ÉVALUATION



L'objectif de l'étude consistait à :

- ▶ **Évaluer les planifications d'urgence et leur mise en œuvre** ainsi que **les dispositions alternatives pour la mise en œuvre et la gestion** du Programme mondial **au regard de la pandémie de la COVID-19**, en tenant compte des points de vue des adolescentes vulnérables, de leurs familles et communautés, et des partenaires de mise en œuvre ;
- ▶ Formuler des **recommandations** pour **l'amélioration immédiate ou à moyen terme de la riposte** du Programme mondial à la COVID-19, identifier les changements en cours dans le Programme, et recommander toute assistance supplémentaire nécessaire pour mettre en œuvre ces modifications et changements de priorités ;
- ▶ Émettre les **recommandations** nécessaires pour **adapter la 2e phase du Programme mondial à ce nouveau contexte**, y compris sa théorie du changement et les cibles définies avant la pandémie de la COVID-19.



Examen de la documentation, des plans de travail, des rapports de programme et de recherche



Entretiens avec **85** informateurs clés



Enquête en ligne auprès de **80** membres du personnel du Programme et partenaires de mise en œuvre



Discussions de groupe avec **46** filles et membres de leurs familles et communautés



Conclusions validées et vérifiées par une présentation au personnel du Programme et à des parties prenantes nationales et mondiales

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

01 —

C: Les efforts de plaidoyer et de mobilisation en faveur du Programme pendant la pandémie de la COVID-19 ont permis de conserver la question du mariage des enfants dans les programmes nationaux.

R: Plaider auprès des gouvernements pour continuer à concevoir des cadres juridiques et opérationnels qui contribuent à mettre fin au mariage d'enfants en mettant l'accent sur les droits et l'action multisectorielle.

02 —

C: La crise de la COVID-19 a mis en lumière la vulnérabilité des adolescentes dans les régions rurales et isolées.

R: Intensifier les efforts pour atteindre les adolescentes et les adolescents vulnérables et marginalisés ainsi que leurs familles.

03 —

C: L'adoption d'approches dans les médias numériques et de masse a montré un fort potentiel de mobilisation durable et à grande échelle des adolescentes, même s'il convient de prendre en compte la fracture numérique.

R: Définir des approches complémentaires sur différents canaux pour atteindre les populations cibles en veillant à favoriser la communication bidirectionnelle.

04 —

C: Les restrictions liées à la COVID-19 ont limité l'accès des adolescentes aux services de santé et d'aide sociale.

R: Maintenir l'assistance technique et identifier les approches les plus efficaces pour garantir l'accès des adolescentes aux services essentiels.

05 —

C: La théorie du changement du Programme reste valable, mais les stratégies opérationnelles doivent mettre davantage l'accent sur la pauvreté et les facteurs économiques.

R: Affiner la stratégie pour tirer parti des dispositifs de protection sociale, tels que les transferts en espèces, ainsi que des possibilités de création de revenus pour les adolescentes et leur famille.

06 —

C: La pandémie de la COVID-19 a créé une forte demande de données et de preuves pour éclairer les ajustements du Programme.

R: Continuer à ajuster le suivi, la génération de données et l'analyse pour renforcer la programmation fondée sur des données probantes.